

Communication sur le renforcement de la propreté et la stratégie zéro déchet

L'espace public parisien est l'objet d'une fréquentation croissante et d'un foisonnement de nouveaux usages. Face à ces évolutions, le service public de la propreté doit en permanence renouveler ses pratiques pour s'adapter aux nouveaux modes de vie, aux enjeux de la transition écologique et aux impératifs de sécurité.

Ce renouvellement est nécessaire pour que la ville de Paris soit propre toute l'année et de façon homogène. Je connais et partage le niveau d'exigence des Parisiens et de ceux qui visitent notre ville. Je comprends les mécontentements qui s'expriment. Ces attentes légitimes découlent souvent d'une amélioration préalable de la qualité du service mais aussi, nous pouvons tous le constater, de salissures qui surviennent en raison de changements dans l'occupation d'une rue ou d'un quartier, d'une difficulté à faire face en permanence à l'intensité de la fréquentation de certains quartiers, de nouveaux usages, d'événements ponctuels, et aussi d'incivilités.

Pour répondre à ces exigences et face à l'accélération de la mutation du territoire, j'ai décidé de mettre la propreté au cœur des priorités de la mandature.

Il s'agit d'engager le saut organisationnel, technique et citoyen nécessaire pour que Paris soit toujours plus propre, pour tous ceux qui y vivent, y travaillent, y étudient ou y séjournent ponctuellement.

Déjà, sept jours sur sept, les agents de la propreté de Paris se mobilisent au service des Parisiens pour assurer leur qualité de vie et participer au rayonnement de notre ville. Ils prennent soin d'un espace public qui s'accroît avec l'élargissement des trottoirs, le réaménagement des places, la création de nouveaux quartiers ou la réappropriation des berges de la Seine. La réduction de la place de la voiture dans la ville a notamment permis de créer de nouveaux espaces de vie. Depuis 2001 la Ville de Paris a ainsi créé plus de 150 ha de nouveaux espaces publics, correspondant à 300 terrains de football, et 360 kilomètres de trottoirs supplémentaires.

Chaque jour, 2.900 kilomètres de trottoirs et 1.600 kilomètres de voies sont nettoyés. Avec, comme le constate la Chambre régionale des comptes, « un service remarquable qui n'a pas d'équivalent dans les autres grandes villes françaises ».

Quand beaucoup de villes ont fait le choix de l'externalisation au privé des tâches de propreté et de collecte des ordures ménagères, Paris a su créer un modèle mixte avec un service public fort.

Pour conserver ce caractère remarquable et améliorer encore la qualité de l'espace public, j'ai décidé d'engager la Ville dans un plan de renforcement de la propreté. Son objectif est d'améliorer la propreté de l'espace public tout au long de la journée et de l'année, en augmentant la présence des agents, leur autonomie, leur efficacité ainsi que les moyens mécaniques respectueux de l'environnement mis à leur disposition, et ce en associant plus étroitement les habitants et les Maires d'arrondissement.

Pour mettre en œuvre ce plan, le Conseil de Paris a voté des moyens budgétaires importants, permettant de renouveler et de moderniser les bennes de collecte, d'acquérir de nouveaux engins électriques, de penser des garages modernes, plus proches des périmètres de collecte. En dépit des

contraintes fortes qui pèsent sur les finances parisiennes, j'ai souhaité entreprendre un plan de recrutement pluriannuel, qui a débuté dès le Budget 2016 avec la création de 100 postes dont 79 éboueurs, et qui se poursuivra en 2017.

Il s'agit d'un défi humain car les équipes de terrain s'appuient sur 4.900 éboueurs et 690 conducteurs de bennes et engins au service de tous les Parisiens, avec lesquels nous devons concevoir puis mettre en œuvre ce renforcement. La propreté est ainsi un service public en mutation permanente, à la pointe des exigences de la modernité.

Il s'agit d'un défi collectif car les besoins de propreté sont à la fois communs au territoire et très localisés en fonction d'une diversité de destinations des quartiers, îlots, rues, lieux publics semi ouverts (parcs, jardins, terrains de sport...), ou en interaction avec l'espace public (cités d'habitation, zones d'activité, équipements ouverts au public, emplacements issus du permis végétaliser...). La propreté est ainsi l'affaire de tous, acteurs publics et privés, et les Parisiens manifestent chaque jour davantage leur conscience d'être partie prenante de l'effort à mener. Le civisme est donc une dimension essentielle du maintien d'un bon niveau de propreté toute la journée et toute la semaine.

Il s'agit d'un défi technique car à l'heure de l'économie circulaire, la politique de la propreté est indissociable de celle de la gestion des déchets, qui elle-même entre dans une ère de profonds bouleversements avec la stratégie zéro déchet.

Il s'agit d'un défi écologique car Paris est une métropole mondiale suscitant de grandes attentes, et qui s'est engagée pour accélérer la transition écologique des modes de production et de consommation.

1. Un service public de la propreté consolidé et modernisé.

Le service public de la propreté a engagé son adaptation aux nouveaux rythmes de vie des Parisiens. Plus nocturnes, davantage consommateurs dans l'espace public, amateurs de sport, de loisirs et de culture en plein air, ou simplement de moments de convivialité autour d'un pique-nique ou d'un verre, les Parisiens s'approprient la rue et les espaces publics. Terrasses de café, lieux touristiques, places rénovées, berges offertes aux piétons connaissent un succès toujours plus important et avec une amplitude horaire inédite.

Pour que ces usages puissent se développer sereinement, la Ville doit développer des modes de nettoyage et de collecte adaptés aux saisons et à la volatilité de certaines occupations. Il s'agit d'être pragmatiques, visibles et réactifs pour que les usagers respectent en retour l'espace public, et que les riverains ne soient pas dérangés par cette nouvelle fréquentation. Par exemple, la mise à disposition de 140 conteneurs de collecte adaptés et de 14 toilettes mobiles complète efficacement les moyens de propreté existants pour la période estivale. Les usages se développant spontanément, la Direction de la propreté doit améliorer sa réactivité et son adaptabilité. L'ouverture nocturne, au printemps prochain, de 50% des espaces verts parisiens est ainsi anticipée. Elle sera l'accélérateur d'un rapprochement des directions de l'Environnement et de la Propreté pour assurer un meilleur niveau de propreté des parcs et jardins.

Il s'agit d'être davantage présents quand les Parisiens sont là, sans remettre en cause la régularité du service pour ses opérations matinales. Pour maintenir une qualité de propreté tout au long de la journée et de l'année, le service public parisien de la propreté se déploie ainsi avec souplesse et réactivité en fonction des besoins de chaque arrondissement et des variations saisonnières.

Les éboueurs supplémentaires viendront renforcer en priorité les équipes en charge du nettoyage des nouveaux espaces et quartiers, ainsi que les équipes d'après-midi. Les moyens de propreté vont être mieux répartis entre le matin et l'après-midi, mais aussi d'une saison à l'autre, pour assurer aux Parisiens une constante qualité de service, y compris le soir. De même que les 20 conducteurs de bennes et engins qui renforceront les équipes de la Ville en 2016 permettront une plus grande utilisation des engins tout au long de la journée. Ces évolutions impliquent de poursuivre un dialogue social approfondi avec les représentants du personnel, pour que chacun trouve sa place au cœur du service de propreté.

Cette adaptabilité et cette réactivité sont ainsi conjuguées à la fidélisation des personnels engagés sur un secteur. La bonne appréhension du quartier est en effet indispensable pour assurer l'efficacité du service. Reconnus par les habitants et les commerçants, les agents de propreté développent une remarquable maîtrise du territoire. Dans un dialogue permanent avec les usagers, la hiérarchie et les équipes locales, leurs observations permettent d'opérer les changements qui s'avèrent nécessaires. Il s'agit d'un atout indispensable pour gagner la bataille de la propreté. Pour le développer, le plan de renforcement de la propreté donne une plus grande autonomie aux agents de terrain et aux encadrants de proximité.

Au plus près du terrain, les agents de propreté font souvent preuve d'une grande créativité pour améliorer le service rendu.

Le plan de renforcement de la propreté encourage cette capacité d'innovation et d'inventivité en mettant en place un outil de remontée des initiatives locales. Que ce soit via la création d'un comité de veille sur les bonnes idées, ou par la mise en place cette année d'un outil « La DPE, j'ai une idée ! », qui s'adressera aux éboueurs et conducteurs, il favorisera et valorisera les initiatives qui améliorent la qualité du service rendu.

La formation tient aussi une place importante et, avec l'école de la propreté du centre Eugène Poubelle, la Ville dispose d'une institution dont le savoir-faire s'exporte au-delà de nos frontières.

Chaque année, de nouveaux agents rejoignent les services de la propreté. Dans le cadre des recrutements futurs, l'évaluation des candidats sera améliorée. La formation initiale sera encore renforcée, pour s'assurer d'un recrutement qui corresponde aux besoins et aux valeurs du service public, et pour qu'ils rejoignent nos ateliers dans les meilleures conditions. Pour développer l'esprit d'équipe et de solidarité mais aussi la formation, ils seront accompagnés par un éboueur expérimenté référent. Nous serons aussi davantage vigilants au moment de la titularisation.

La formation doit assurer des parcours professionnels permettant à ceux qui le souhaitent d'évoluer et de se sentir mieux dans leur travail. Je retiens par exemple l'idée de ces agents qui travaillent dans les quartiers touristiques et souhaitent pouvoir disposer de notions d'anglais pour répondre aux sollicitations des touristes. De même que j'ai souhaité la mise en place de formations spécifiques

pour les agents en contact avec les usagers de drogue dans le secteur de Stalingrad (10^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}).

C'est aussi en renforçant la protection collective et individuelle, en modifiant des procédures d'intervention, en portant une plus grande attention aux gestes et aux postures des agents que la Ville continuera à faire reculer l'absentéisme.

La mécanisation participe de la lutte contre la pénibilité et de l'amélioration du service. La complémentarité entre les hommes et les machines est le gage d'une plus grande efficacité – ce sont les agents qui nous l'ont dit –, par exemple pour le ramassage des feuilles à l'automne. Il nous faut donc accroître encore nos capacités mécaniques, et surtout améliorer la coordination au plus près des besoins du terrain.

Cette politique volontariste – près de 15 M€ ont été votés au Budget pour l'achat de matériel en 2016 – s'accompagne d'une politique de relocalisation et de modernisation des garages pour optimiser le cadencement de la collecte des déchets, depuis le départ de l'atelier jusqu'au point de vidage. Les garages à bennes seront ainsi plus proches et articulés avec les centres de traitement du SYCTOM.

Dans ce cadre, l'éradication du diesel porte sur l'ensemble du parc de bennes de collecte. Un plan de modernisation est également engagé pour les petits engins de nettoyage, en privilégiant une motorisation douce, respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des Parisiens quand l'offre des constructeurs le permet. A travers les groupements de commandes publiques de métropoles européennes que la Ville coordonne, nous contribuons à faire émerger ces motorisations alternatives.

Cette adaptabilité et cette réactivité passent aussi par un renforcement de la concertation avec les arrondissements et au niveau des divisions territoriales de propreté.

Pour ce faire, la municipalité parisienne approfondira le copilotage avec les arrondissements dans un esprit de codécision. Avec sa proposition de réformer le statut de Paris, la municipalité entend aller plus loin dans cette nécessaire association des mairies d'arrondissement. La mise en œuvre d'une enveloppe budgétaire en investissement leur sera ainsi déléguée. Il s'agit, dans le respect du statut des agents, d'accroître la place des maires d'arrondissement et des conseils de quartier dans la rédaction et la réalisation des plans de propreté.

De plus, la désignation systématique d'un référent de la division locale de propreté auprès du Conseil de quartier doit permettre à la fois de valoriser les agents de terrain tout en associant plus étroitement les habitants comme partenaires pour aider au diagnostic et à l'information.

Nous voulons ainsi sortir de l'approche « homogénéisée » de l'entretien de Paris : certains matériels peuvent être tout à fait adaptés à un arrondissement, à certains quartiers voire à certaines rues, sans pour autant être généralisés à la totalité du territoire parisien. Sans perdre de vue l'approche « industrielle » nécessaire du nettoyage mécanique de Paris avec les engins, ces matériels seront testés localement et adoptés s'ils sont efficaces.

2. Des citoyens et des usagers parties prenantes de l'effort.

Pour que la Ville ne soit pas salie, il faut donner aux usagers les moyens de la maintenir propre. Pour cela, ils disposent d'un vaste réseau de corbeilles de rue proposant 30.000 points de collecte de proximité, soit, en moyenne, une corbeille dotée d'un éteignoir tous les cent mètres. En complément, 125 000 cendriers de poche seront distribués au premier semestre 2016. Un partenariat ambitieux pour un cendrier de poche commun a été lancé par la Ville, intégrant la SNCF, la RATP, le SYNHORCAT (syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafés et traiteurs), les buralistes d'Île-de-France et le CROUS de Paris, afin de démultiplier l'impact auprès de différents publics. Fumeurs au sortir des gares, du métro, sur les campus, dans les bars et cafés ou tabacs, sur les sites estivaux ou lors d'évènements menées par les mairies d'arrondissement ne pourront désormais plus justifier le geste qui aboutit à polluer l'espace public et les égouts.

Le renouvellement des corbeilles de rue a été achevé en 2015. Les emplacements ont été étudiés en concertation avec les mairies d'arrondissement. La présence de ces corbeilles et la fréquence des collectes sont renforcées pendant la période estivale pour répondre aux besoins des usagers. Paris propose également à ses visiteurs 400 sanisettes gratuites pour lesquelles la Ville consacre 16M€ par an. 50 sanisettes supplémentaires seront installées en 2016. Leurs horaires ont été élargis, jusqu'à 1h du matin pour certaines et toute la nuit pour d'autres. Je veux aller plus loin avec l'ouverture toute la nuit dès cette année de 150 sanisettes supplémentaires, en concertation avec les Maires d'arrondissement et la Préfecture de Police. Il s'agit d'une demande forte des associations de défense des personnes à la rue. Sachant que cette offre est complétée lors de la période estivale par des urinoirs mobiles avec la participation financière des mairies d'arrondissement.

La visibilité, la proximité et la simplicité des équipements de collecte des déchets sont aussi essentielles pour assurer cette mobilisation collective. Nous développerons ces trois objectifs avec dix nouvelles déchetteries d'ici 2020 dont deux sont déjà localisées (à Pantin en 2016 et Ménilmontant en 2018), une ressourcerie par arrondissement, nos cinq Eco Points Mobiles, permettant d'assurer une présence sur 80 emplacements du territoire parisien, et une quarantaine de Trilib' dès 2016. Ce nouveau module innovant de collecte et de tri des déchets sur l'espace public sera progressivement installé sur tout le territoire, après une année d'expérimentation en partenariat avec Eco-emballages dans les 2^{ème}, 4^{ème}, 13^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements. Il sera généralisé à partir de 2017 pour mailler le territoire d'un service complémentaire et modulaire de tri des matériaux recyclables : papiers, cartons, plastiques, verre, textiles dès à présent, auxquels nous pourrions agréger progressivement d'autres flux.

Toutefois, les utilisateurs de l'espace public parisien présentent des habitudes et des attentes très diversifiées. La relation qu'ils entretiennent avec Paris n'est pas la même selon qu'ils y vivent, y travaillent ou y sont simplement de passage. Par ailleurs, à Paris s'entrecroisent et se superposent les domaines de la Ville et de l'État, les réseaux de transport public, les centres d'activités économiques, les lieux publics et privés.

Aussi, à Paris plus qu'ailleurs, la propreté est-elle une responsabilité partagée entre tous les utilisateurs de l'espace public. C'est pourquoi la municipalité soutient et encourage les initiatives locales et citoyennes, afin que chaque usager se mobilise.

Le Budget Participatif témoigne de la vitalité de ces initiatives. L'acquisition de matériel électrique innovant a d'ailleurs été plébiscitée par les Parisiens dans le cadre du Budget participatif 2015. Un million d'euros permettra ainsi de renforcer nos moyens en souffleuses aspiratrices électriques et tricycles à assistance électrique, tout en réduisant les nuisances sonores et en favorisant de meilleures conditions de travail pour nos agents.

Les Parisiens l'ont bien compris : la propreté est l'affaire de tous. Les campagnes de sensibilisation puis la verbalisation ont enclenché une profonde évolution culturelle. Le respect de la propreté et les gestes écoresponsables sont valorisés comme l'expression d'un nouveau civisme. L'application « Dans ma Rue » (<https://teleservices.paris.fr/sira/jsp/site/Portal.jsp?page=formengine&form=signalement>) qui disposera cette année d'une deuxième version améliorée, permet déjà à chacun de signaler en temps réel les dysfonctionnements sur l'espace public, et notamment les points de malpropreté ou les dépôts sauvages, pour accroître la réactivité de nos équipes, mais aussi pour établir des statistiques sur les territoires.

La Ville et les mairies d'arrondissement encouragent ces initiatives en apportant le concours des divisions locales de propreté ou le prêt de matériels. En mai dernier, l'opération « Paris fais-toi belle » a permis de réunir plus d'un millier de participants et de les sensibiliser aux enjeux de propreté. Cette initiative parisienne sera renouvelée le 4 juin 2016 à l'échelle de tout Paris et se répétera de façon plus fréquente toute l'année en partenariat avec les mairies d'arrondissements.

Il faut mobiliser dans nos quartiers les énergies collectives, notamment associatives, car la propreté est affaire de citoyenneté, de respect de soi et des autres. Sur tout le territoire, on constate déjà un accroissement des mobilisations citoyennes pour nettoyer son quartier, des initiatives locales pour sensibiliser les habitants à la propreté et au tri, ou encore la participation active à l'enlèvement des déchets et à la gestion des petits équipements de proximité tels que les composteurs de quartier.

Cette éducation à la propreté commence à l'école. C'est pourquoi la Ville sensibilise toujours davantage les petits Parisiens aux enjeux de la propreté et du tri. En 2014, la DPE a ainsi organisé 386 animations sur la prévention des déchets et la propreté de Paris auprès des écoles parisiennes. Il faut poursuivre et amplifier ces animations dans le cadre des centres de loisirs par exemple.

Aujourd'hui je veux aller plus loin dans la prévision et l'adaptation des moyens aux situations rencontrées sur le terrain. Ainsi, dans le cadre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), à laquelle Paris est adhérente depuis 2013 aux côtés de plus de 70 autres collectivités, nous allons expérimenter sur plusieurs quartiers l'utilisation des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP). Pour ce faire, cette méthode d'évaluation doit être adaptée aux spécificités d'une métropole, nous proposerons à l'AVPU de travailler en ce sens. S'il s'avère pertinent et opérationnel, cet outil permettra notamment d'élaborer ou d'ajuster les plans d'actions (sensibilisation, verbalisation) visant à diminuer le renouvellement des salissures identifiées.

La Ville veut donner les moyens de ne pas salir, de prévenir, de sensibiliser. Mais lorsque cela ne suffit pas, alors nous devons démultiplier les moyens de réprimer les incivilités. A l'image de la campagne actuellement en cours sur les mégots, de l'augmentation des amendes qui sont passées de 35€ à 68€ à l'initiative de la municipalité, ou bien encore de la lutte contre les tags publicitaires au sol.

Pour ce faire, comme je l'avais annoncé, 2016 verra la création d'une brigade renforcée chargée de la verbalisation de toutes ces incivilités qui ne sont pas acceptables. Il faut pouvoir sanctionner massivement ces atteintes à notre espace commun et à l'environnement.

3. La stratégie zéro déchet : vers la fin du jetable et pour le « déchet ressource ».

A l'instar d'autres grandes agglomérations comme San-Francisco, Cologne ou Milan, Paris inscrit résolument son action dans une stratégie « zéro déchet ». Zéro déchet, au-delà d'un slogan mobilisateur, c'est une politique publique exigeante à construire, et c'est prendre acte de la finitude de nos ressources et en faire un principe d'action : considérer chaque déchet comme une ressource pour mettre un terme à l'enfouissement et à l'incinération de tous les déchets qui pourraient être valorisés autrement. Le réemploi, le recyclage et le retour au sol sont nos impératifs. Fini le jetable, place au durable !

Pour avancer efficacement, il nous faut trier en amont pour pouvoir valoriser en aval. Un constat et une conviction fondent notre stratégie. Le constat est le suivant : 75% du contenu de la poubelle verte d'un ménage parisien n'est pas à sa place et doit aller dans des bacs de tri appropriés. Schématiquement, ces 75% ce sont 25% de déchets organiques humides et 50% de déchets recyclables secs. Notre conviction est que la méthode adaptée pour y parvenir nécessite de faire tomber quelques tabous, par exemple en faisant plus de place au tri des déchets sur l'espace public.

Dans les immeubles, nous allons installer une troisième poubelle de tri, en plus de la « poubelle jaune » (multi-matériaux recyclables secs) et de la « poubelle blanche » (verre). Il s'agit de créer une nouvelle filière de collecte, celle des biodéchets, qui accueillera tous nos déchets de table et de cuisine. Nous valoriserons ainsi nos biodéchets en biogaz, ou en compost grâce aux nutriments qu'ils contiennent.

Le mouvement est déjà lancé sur les marchés alimentaires découverts et dans les cantines des équipements de la ville. La nouvelle DSP sur les marchés a déjà intégré ce tri des biodéchets. La création d'un établissement public de la restauration scolaire va nous permettre de renforcer la prévention des déchets et le tri, notamment celui des biodéchets dans les cantines parisiennes. Nous irons au-delà de nos obligations légales en collectant tous les sites municipaux producteurs de biodéchets et non pas seulement les plus importants d'entre eux.

Par ailleurs, pour chaque ménage parisien, cette collecte sera un changement majeur. Avant la fin de l'année 2016, les habitants des 2^e et 12^e arrondissements pourront disposer d'un nouveau service : plusieurs fois par semaine nous collecterons leurs biodéchets. Portée par notre service public municipal, cette période d'apprentissage s'ouvre pour préparer la généralisation à tout Paris, et demain valoriser près du quart de ce qui constitue les déchets des ménages parisiens.

Les rares villes à avoir engagé cette collecte ont toutes fait le constat que la mise en place du tri des biodéchets s'accompagnait d'un phénomène vertueux de renforcement du tri des emballages ménagers et autres matières recyclables. Nous allons donc saisir cette opportunité pour amplifier le mouvement : c'est le sens du plan de relance du tri que nous lançons cette année.

Visibilité, proximité et simplicité sont les conditions de sa réussite. L'objectif est de détourner la moitié du contenu de la « poubelle verte ».

Pour y arriver nous allons dire aux Parisiens pourquoi et comment plus et mieux trier, ainsi que renforcer et simplifier les moyens que nous leur mettons à disposition : augmentation du nombre de bacs pour les collectes sélectives dans les immeubles (9000 immeubles n'ont aujourd'hui pas de « poubelle jaune » et 21 000 pas de « poubelle blanche »), déploiement de 190 nouvelles colonnes à verre dans l'espace public dont vingt enterrées, installation composteurs dans tous les parcs et jardins, simplification des consignes de tri des cartons et des plastiques, installation de cinq composteurs collectifs...

La déploiement de TriLib' en 2016 est le démonstrateur de cette stratégie. Ce module pour l'apport volontaire des déchets, constitué de plusieurs bacs dédiés aux différents matériaux, sera posé sur la voie publique, à la place de stationnements automobiles. Il sera complémentaire de la collecte en porte à porte en étant placé à proximité des 9 000 adresses aujourd'hui sans bacs jaunes par manque de place. Cela permettra aussi de libérer de la place pour accueillir la nouvelle poubelle qui sera destinée aux biodéchets.

La collecte et la valorisation des objets encombrants fait elle aussi l'objet d'une nouvelle impulsion pour aller au plus près des habitants.

Les déchèteries-ressourceries doivent trouver leur place au cœur de la ville, pour faciliter leur appropriation par les Parisiens et devenir, comme TriLib, des vitrines de l'économie circulaire.

Ouvrir une déchèterie en vis-à-vis de la Philharmonie est pour nous le symbole de cette ville qui ne tourne plus le dos à ses déchets pour les exporter en dehors de ses frontières, mais intègre leur gestion dans son tissu urbain. De la même façon, nous ouvrirons une déchèterie au cœur d'une opération exemplaire de logement social dans le 11^e arrondissement.

Avec de telles opérations, Paris donne l'exemple d'une ville qui sait composer avec ses différentes fonctions. C'est cela aussi la visibilité. Un déchet qu'on sait traiter de manière qualitative pour ne plus avoir à le cacher ou à s'en défaire auprès d'autres. La stratégie zéro déchet c'est une stratégie de réconciliation entre une ville et ses déchets.

Les services de collecte de proximité municipaux ou associatifs rencontrent un franc succès. Nous les renforcerons et nous menons un travail sur cette problématique des déchets occasionnels dans les grands ensembles immobiliers en lien avec les bailleurs ainsi qu'un travail spécifique avec le tissu associatif dans les quartiers populaires de Paris. Il s'agit de transformer une nuisance en une ressource nouvelle en misant sur la richesse locale. Les premières expériences de ressourceries éphémères menées par Paris Habitat dans le 19^e vont dans ce sens.

Un quart de biodéchets, une moitié de matériaux recyclables à extraire de nos poubelles vertes : voilà l'objectif quantitatif résumé en deux chiffres. L'enjeu c'est la préservation de nos ressources, le développement de l'emploi local et la construction de filières de valorisation locale. Pour 10 000 tonnes de déchets traités le tri et la collecte sélectives créent trente et un emplois là où l'enfouissement en crée un seul.

Ces interventions majeures sur l'outil de collecte mis en œuvre par la Ville s'accompagnent d'une puissante action en amont sur la réduction et le détournement d'un maximum de déchets vers des filières de réemploi et de valorisation de proximité. Nos politiques de prévention sont efficaces : les

chiffres de 2015 qui nous seront bientôt livrés devraient confirmer que nous avons rempli notre objectif de réduction de 7% entre 2009 et 2015. Ce sont 80 000 tonnes de déchets ménagers qui n'ont pas été produits sur cette période, l'équivalent de ce que produit une ville française de 200 000 habitants en un an. L'appui au développement des structures du réemploi, la généralisation de la redistribution des invendus alimentaires sur les marchés, le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et l'objectif que nous nous sommes fixé (diviser par 2 le gaspillage d'ici 2025), l'ambitieux plan compost, qui sera débattu en Conseil de Paris de juin, sont autant de politiques qui viennent structurer la gestion des déchets de Paris, depuis la prévention jusqu'à la valorisation. L'innovation sociale et solidaire puise là matière à s'inventer au quotidien.

Cette ambition, je souhaite l'inscrire dans une co-construction avec nos partenaires métropolitains au service d'un territoire vivant et équilibré.

Paris et quatorze collectivités métropolitaines ont ainsi co-organisé les États Généraux de l'économie circulaire pour traduire leurs ambitions communes dans le Pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire. En s'engageant avec d'autres collectivités de la métropole dans un projet commun porté par le SYCTOM de « Territoire zéro gaspillage zéro déchet », Paris partage les problématiques du grand territoire dans lequel elle s'inscrit, tout comme elle le fait en accueillant de nouveaux équipements de traitement des déchets de la métropole sur son territoire. Un centre de tri de déchets sera ainsi construit sur la ZAC Clichy-Batignolles du 17^{ème} arrondissement. Sa construction commencera en 2017 pour livraison en 2019. Il sera complémentaire du dispositif de collecte pneumatique des déchets de cet éco-quartier que la Ville a voulu exemplaire.

Enfin, en impulsant une collecte qualitative et massive de ses biodéchets, Paris pose les bases d'un futur échange entre la ville dense et le monde agricole qui l'entoure. D'un côté des terres ont besoin d'être fertilisées et de l'autre un gisement de 150 000 tonnes de biodéchets peut être valorisé.

4. Renforcer l'action avec les grandes métropoles du monde.

Avec la COP 21 Paris a montré sa volonté d'être moteur de la transition écologique mondiale avec les autres grandes métropoles.

C'est le sens de l'initiative que nous avons prise en direction des maires des grandes villes françaises et européennes pour les inviter à se regrouper dans un processus de commande publique de matériels innovants et non polluants. Ce groupement d'achat européen ne vise pas seulement à obtenir les prix les plus compétitifs, il doit aider les entreprises européennes à aller dans le sens d'une meilleure prise en compte des problématiques environnementales, en les invitant, par exemple, à étoffer leur offre d'engins mécaniques électriques.

Au regard des autres grandes métropoles de taille mondiale, Paris présente la caractéristique d'une ville exceptionnellement dense accueillant tous les jours sur son territoire 2 000 000 de visiteurs et 3 millions de déplacements pendulaires dans ses gares ou au croisement de ses lignes de RER dont la moitié pour la seule station des Halles. La qualité de ses infrastructures lui permet d'accueillir les grands événements internationaux, la COP 21 en 2015, l'Euro 2016 de football et nous l'espérons tous, les Jeux Olympiques en 2024. Le dynamisme et la diversité parisiennes se nourrissent de la

présence tout au long de l'année d'une pluralité de manifestations et d'évènements à caractère sportif, culturel, festif, social et économique que la municipalité encourage quand elle n'en est pas à l'initiative. En raison de cette spécificité, la Ville a dévoilé le 20 janvier la « Charte des événements écoresponsables », qui définit les bonnes pratiques à adopter pour que ces manifestations réduisent leur impact sur l'environnement notamment en termes de déchets. Elle porte sur chaque étape d'un événement : de sa conception à son installation, en passant par son déroulement et son démontage. Ce document s'imposera progressivement aux organisateurs d'évènements. À partir de 2017 la Charte deviendra un document opposable. L'engagement des organisateurs à poursuivre au moins l'un des objectifs de la charte sera nécessaire à l'accueil de l'évènement sur le sol parisien.

Enfin la Ville consacrera en 2016 près de 400 000 € d'aide au soutien de projets de pays résolus à s'engager dans la démarche vertueuse de réduction et de traitement des déchets. Ce dispositif s'ajoute à l'expertise que la Ville de Paris propose en aidant des pays à enclencher des processus d'élimination des déchets plus respectueux de l'environnement ou en créant, comme à Tunis, un centre de formation sur le modèle de l'école de la propreté parisienne.

*

*

*

Du Préfet Poubelle à la transition écologique, la propreté et la gestion des déchets représentent ainsi davantage que des fonctions supports, elles sont au fondement de l'invention de Paris.

Comme dans toutes les villes du monde avec lesquelles la COP 21 a été l'occasion de nouer un partenariat inédit, pour Paris l'amélioration de la propreté et le renforcement du tri sont les deux facettes d'un même enjeu, celui de notre capacité à construire une société qui prend soin d'elle et de ses ressources. Les mobilisations citoyennes, qu'elles concernent le nettoyage des rues avec le développement des opérations « Paris fais toi belle » ou la réparation, le réemploi et le recyclage des déchets à travers par exemple les ressourceries, montrent que les Parisiens font ce lien et nous appellent à le traduire dans nos politiques publiques.

Mais la propreté et la bonne gestion des déchets restent fondamentalement des défis du quotidien, des activités qui reposent sur l'engagement des agents de la ville, avec toujours plus de technique, de qualifications et de matériels adaptés. Avoir une ville propre et aller vers le zéro déchets appellent donc des innovations, des moyens supplémentaires et une évolution de notre organisation. Cette évolution je veux la mener de façon concertée et, dans le respect du statut des agents, avec les mairies d'arrondissement et les conseils de quartier.

Ainsi, nous construirons un service public de la propreté toujours plus constant, réactif, efficace, et articulé à une gestion des déchets au service de la transition écologique.